

Colmar, le 31 août 2015

La directrice académique
des services de l'éducation nationale
du Haut-Rhin

à

Mesdames, Messieurs les inspecteur(trice)s
de l'éducation nationale du Haut-Rhin
- pour information -

Mesdames, Messieurs les directeur(trice)s
des écoles maternelles et élémentaires
du Haut-Rhin
- pour attribution -

Objet : Développement qualitatif de l'enseignement de l'allemand

Pièces jointes : Annexes à consulter

Affaire suivie par
Fabienne SCHLUND
Inspectrice de l'Éducation Nationale

☎ : 03 89 24 03 91

✉ : ce.0681986P@ac-strasbourg.fr

La maîtrise des langues vivantes est un enjeu fort dans une région au cœur de l'Europe. C'est une priorité pour l'académie de Strasbourg qui souhaite assurer à tous les élèves un enseignement de l'allemand dès l'école maternelle à raison de trois heures hebdomadaires (dont une heure réservée à la culture des pays germanophones) avec la possibilité de permettre à ceux dont les parents le souhaitent, d'aller plus loin en proposant un enseignement bilingue et de commencer l'apprentissage de l'anglais dès la sixième en classe bilangue.

1. Des résultats encourageants qui confortent notre politique linguistique

Dans l'enseignement extensif de l'allemand, l'objectif est de permettre à tous les élèves d'atteindre à la fin du CM2 le niveau A1 du cadre commun européen de référence pour les langues et au maximum d'entre eux d'atteindre le niveau A1+.

Les résultats à l'évaluation de fin de CM2 en allemand de juin 2015 révèlent que 72 % des élèves du Haut-Rhin ont le niveau A1 et 36,5 % le niveau A1+.

Je félicite les équipes pédagogiques pour les résultats qui sont en progression notamment dans le domaine de la compréhension orale et les invite à poursuivre les efforts entrepris pour améliorer encore la qualité de cet enseignement. **Je rappelle que les compétences orales sont à privilégier et qu'une marge de progrès peut encore être effectuée pour le parler en continu.**

2. Assurer la continuité des apprentissages

La durée d'exposition des élèves à la langue, la régularité de la pratique et la continuité des apprentissages sont les conditions de la réussite. **La liaison avec le collège pour assurer la poursuite de l'enseignement de la langue allemande doit faire l'objet d'une réflexion dans le cadre des actions définies par les conseils écoles-collège.** Les IEN et les conseillers pédagogiques aideront les équipes pédagogiques à mettre en œuvre cet enseignement en se donnant les outils indispensables pour des acquisitions progressives.

3. Des modalités d'échanges de service pour assurer l'enseignement de la langue vivante

L'enseignement d'une langue vivante fait partie intégrante des programmes et il appartient aux enseignants de le dispenser comme toutes les autres disciplines, éventuellement par un échange de service. Si aucune solution ne peut être

trouvée au sein de l'école, le recours à un intervenant extérieur est possible mais ne peut être qu'exceptionnel. Je rappelle que, dans ce cas, l'enseignant est obligatoirement impliqué dans la conduite de la séance avec l'intervenant : il observe les réactions et la participation des élèves, prend en charge un groupe pour un travail écrit donné par l'intervenant pendant que celui-ci entraîne un autre groupe à l'expression orale, s'approprie les chants, comptines et poèmes pour les reprendre avec les élèves à d'autres moments de la semaine. Il met à profit la présence de l'intervenant pour enrichir sa propre compétence en langue allemande.

Toute demande d'un intervenant extérieur pour l'enseignement de l'allemand dans la voie extensive doit être remontée via le TBE sous « saisie demandes allemand extensif ». La session est ouverte du lundi 7 au mardi 15 septembre 2015 au soir. A compter du mercredi 16 septembre 2015, les IEN valideront les demandes en notifiant le nombre d'heures accordées sur le TBE puis les CP LV affecteront les agents contractuels.

La demande d'intervenant sur TBE devra être justifiée par un courrier que vous adresserez à votre inspecteur(trice) de circonscription, afin qu'il (elle) soit en mesure de juger de l'opportunité d'une réponse favorable et des priorités à définir.

4. Des outils pour enseigner l'allemand

Des **fiches-actions** élaborées par l'équipe départementale des conseillers pédagogiques langues vivantes du Haut-Rhin pour optimiser l'enseignement et l'apprentissage de l'allemand sont consultables en ligne par liens directs (sommaire ci-joint). Elles apportent d'utiles conseils pour organiser l'enseignement de l'allemand, en améliorer la continuité et la cohérence, lui donner du sens. Vous trouverez également un lien vers un référentiel sonorisé et des outils de programmation. Un **blog participatif** mutualise les pratiques d'enseignement en langue vivante et chacun est invité à enrichir cet outil. D'autres **documents et ressources** sont continuellement mis en ligne à votre intention sous : [Site langue vivante - DSDEN 68](#)

En lien avec les mairies, l'**achat d'outils récents** (manuels, livres du maître, albums, outils audio-visuels, logiciels d'apprentissage) peut être programmé pour les cycles 2 et 3. Les conseillers pédagogiques en langues vivantes disposent de spécimens pour vous aider dans le choix des manuels.

Dans le cadre du **projet d'école** ou de son avenant à définir pour la rentrée 2015-2016, je vous invite à y inscrire une action langue vivante définissant des objectifs de développement qualitatif de l'enseignement de l'allemand.

Des opérations comme le **Marathon de l'Orthographe** ou la **Semaine des Mathématiques** proposent désormais aussi des épreuves en version allemande.

5. Des formations pour enseigner la langue vivante, construire des outils et échanger avec nos voisins

Plusieurs temps de formation consacrés à l'enseignement de l'allemand sont portés au **plan départemental de formation continue**:

- stages de didactique pour l'allemand extensif aux cycles 2 et 3,
- stages linguistiques (stage Tandem, stages du Goethe Institut),
- stage d'harmonisation entre enseignants en français et en allemand en classes bilingues,
- stage de production d'un défi lecture en langue allemande,
- séminaire de lancement des échanges transfrontaliers et journée trinationale des enseignants du Rhin supérieur,
- stage de construction d'outils et d'utilisation d'outils numériques (dont E-Twinning), etc.

Je vous invite à vous reporter au **tableau donné en annexe** et à vous renseigner auprès des conseillers pédagogiques en langues vivantes.

Au chapitre des **animations pédagogiques départementales**, trois formations sont privilégiées et intégrées dans les plans de formations selon les choix opérés par les circonscriptions :

- E-Twinning pour correspondre à distance avec une classe germanophone,
- l'œuvre du Dr Albert Schweizer Prix Nobel de la paix,
- l'utilisation d'outils numériques dans l'enseignement d'une langue vivante.

6. Des projets culturels académiques

Des **offres annuelles** sont faites pour renforcer les possibilités de placer les élèves dans un environnement facilitant la production orale de la langue allemande. Financées **en partie** par la MAERI, elles permettent des sorties culturelles :

- dans des musées (Musée Tinguely à Bâle, Dreiländermuseum à Lörrach),
- au cinéma (Festival Augenblick) ou au théâtre à Mulhouse ou à Fribourg,
- lors d'événements comme le Festival Bilingo,
- pour des parcours comme à l'Ecomusée d'Ungersheim.

Des **actions spécifiques** sont organisées tous les ans en relation avec un événement particulier comme le millénaire de la cathédrale de Strasbourg cette année. Pour l'année scolaire 2015-2016, en raison de la **célébration du 140^{ème} anniversaire de la naissance et du 50^{ème} anniversaire de la mort du Docteur Albert Schweizer, Prix Nobel de la paix**, des actions en lien avec sa maison natale à Kaysersberg et celle de Gunsbach vous seront proposées. Des animations pédagogiques spécifiques sont programmées en conséquence pour préparer ce temps hautement culturel.

Chaque école peut également proposer son propre projet s'il prévoit des actions qui mobilisent la langue allemande dans l'espace géographique du Rhin supérieur, voire des **projets inter-circonscriptions**.

Enfin, toute école peut se promouvoir pour l'obtention du **Prix Holderith** qui récompense tous les ans des équipes pédagogiques qui, grâce à une pratique pédagogique innovante, assurent avec efficacité et régularité l'enseignement de l'allemand, lui donnant tout son sens à travers la mise en œuvre d'échanges, de partenariats transfrontaliers ou de projets culturels et menant ainsi à une meilleure qualité de la langue acquise par les élèves. Pour l'année qui vient de démarrer, le Prix sera accordé à une école offrant le cursus bilingue.

7. Questions administratives

Les classes ayant des projets transfrontaliers sont amenées à se déplacer dans les pays de langue germanophone. Récemment, de nouvelles formalités de sortie du territoire sont intervenues qui obligent les directeurs(trices) des écoles à s'assurer que tous les élèves peuvent légalement se déplacer dans les pays limitrophes.

Le document ci-joint « *Les voyages scolaires : Titres d'identité pour la Sortie du territoire* » vous permettra d'y voir plus clair.

Je vous remercie pour votre engagement au service de la réussite des élèves.



Maryse SAVOURET

Les voyages scolaires

Titres d'identité exigés pour la sortie du territoire français

Référence juridique : Circulaire 2011-117 du 3 août 2011 modifiée par la circulaire 2013-106 du 16 juillet 2013.

Rappel : les autres documents (autorisation parentale de participation au voyage, carte européenne d'assurance maladie...) ne font pas l'objet de la présente fiche.

Voyage à destination des États membres de l'UE ou de l'espace Schengen (Suisse, Islande, Norvège, Lichtenstein, Monaco, Andorre, Vatican...)

1. **Si l'élève est de nationalité française**
La **carte d'identité** (ou le passeport) en cours de validité.
2. **Si l'élève est ressortissant de l'UE**
La **carte d'identité** (ou le passeport) en cours de validité.
3. **Si l'élève est ressortissant d'un état tiers à l'UE**

Le passeport au nom de l'enfant en cours de validité (qui vaut autorisation de sortie du territoire), accompagné :

- d'un document de circulation pour étranger mineur (DCEM) si l'enfant est né à l'étranger,
- ou d'un titre d'identité républicain (TIR) si l'enfant est né en France,
- ou d'un visa de long séjour ou autre document de voyage pour réfugiés ou apatrides.

A défaut de passeport : le document de voyage collectif intitulé « Liste d'écoliers voyageant dans le cadre d'une excursion scolaire à l'intérieur de l'Union européenne » qui tient lieu de passeport collectif et de visa d'entrée sur le territoire de la plupart des autres États membres de l'Union européenne ou de l'espace Schengen, délivré par la préfecture.

Ce document de voyage collectif doit être également accompagné :

- d'un document de circulation pour étranger mineur (DCEM) si l'enfant est né à l'étranger,
 - ou d'un titre d'identité républicain (TIR) si l'enfant est né en France,
 - ou d'un visa de long séjour ou autre document de voyage pour réfugiés ou apatrides.
-

OFFRES DE FORMATION EN LANGUE VIVANTE

Année scolaire 2015-2016

Intitulé	Objectifs	Public ciblé	Durée, modalités	Calendrier	Nombre de places	Observation
Former les enseignants contractuels en classe bilingue	- améliorer les pratiques des enseignants contractuels en classe bilingue	tous cycles	4,5 jours	du mardi 22 au lundi 28 septembre 2015 <u>Lieu</u> : à définir	10	Public désigné
Former les intervenants extérieurs pour l'enseignement de l'allemand extensif	- développer ou renforcer ses connaissances didactiques et pédagogiques - découvrir et apprendre à utiliser différents outils pour l'enseignement de l'allemand	tous cycles	2 jours	Septembre 2015 (dates et lieu à définir)	15	Public désigné
Gérer conjointement une classe bilingue	- améliorer la cohérence de l'enseignement dans le cursus bilingue	tous cycles	2,5 jours	du mardi 29 septembre au jeudi 1 ^{er} octobre 2015	18 (9 binômes)	Appel à candidature départemental septembre 2015
Enseigner l' allemand extensif en cycles 2 et 3	- créer des démarches pédagogiques et des outils utilisables en classe ; - améliorer les compétences linguistiques	cycles 2 et 3	5 jours	du mardi 10 au mardi 17 novembre 2015	17	Appel à candidature départemental septembre 2015
Produire un défi lecture en langue allemande pour les classes bilingues de cycle 3	- créer des outils pour la maîtrise de la langue allemande en classe bilingue	cycle 3	5 jours	du mardi 10 au mardi 17 novembre 2015	6	Appel à candidature départemental septembre 2015
Journée trinationale des enseignants du Rhin supérieur	- échanger des pratiques	tous cycles	1 jour	jeudi 19 novembre 2015	8	Appel à candidature départemental septembre 2015
Initier et développer des échanges scolaires transfrontaliers	- développer des compétences interculturelles à travers un partenariat avec une classe allemande ou suisse ; - donner du sens à l'apprentissage de la langue allemande.	tous cycles	1 jour - rencontre avec des enseignants allemands et suisses - travail sur des thématiques professionnelles	lundi 23 novembre 2015 <u>Lieu</u> : à définir	10	Appel à candidature départemental septembre 2015
Apprendre en tandem	- améliorer les compétences linguistiques grâce à un(e) collègue allemand(e) ; - élargir ses connaissances sur la culture du pays voisin - apporter une aide réciproque afin d'atteindre les objectifs d'apprentissage fixés par chacun.	tous cycles	3 jours - travail sur des thématiques professionnelles	Mardi 13 octobre 2015 Vendredi 27 novembre 2015 Lundi 2 mai 2016	4	Public désigné (poursuite du stage 2014 2015 pour les 4 enseignants concernés)
Stages intensifs du Goethe Institut	- améliorer les compétences linguistiques par une immersion dans une ville allemande	tous cycles niveau A2/B1 exigé	2 ou 4 semaines <u>Rythme</u> : ½ journée de cours, ½ journée d'activités culturelles	Vacances scolaires (Eté et Toussaint 2016)		Appel à candidature départemental en janvier 2016

Fiches actions pour optimiser l'enseignement et l'apprentissage de l'allemand

Liste des fiches action

1. Améliorer la continuité et la cohérence des apprentissages

- [Organiser un échange de service](#)
- [Démarrer l'allemand dès l'école maternelle](#)
- [Programmer les apprentissages en langue vivante à l'école élémentaire](#)
- [Se concerter sur le choix des outils d'enseignement -1](#)
- [Se concerter sur le choix des outils d'enseignement -2](#)
- [Évaluer en langue vivante – 1](#)
- [Évaluer en langue vivante – 2](#)
- [Évaluer en langue vivante – 3](#)
- [Valider les compétences du socle commun](#)

2. Améliorer l'organisation pédagogique des activités

- [Organiser l'enseignement de l'allemand dans une classe à cours multiples](#)
- [Construire des séquences d'apprentissage en langue vivante – 1](#)
- [Construire des séquences d'apprentissage en langue vivante – 2](#)
- [Varier les types d'activité langagière](#)
- [Renforcer l'efficacité des apprentissages : comprendre à l'oral](#)
- [Renforcer l'efficacité des apprentissages : réagir, parler en interaction](#)
- [Renforcer l'efficacité des apprentissages : parler en continu](#)
- [Renforcer l'efficacité des apprentissages : lire](#)
- [Renforcer l'efficacité des apprentissages : écrire](#)
- [Diversifier les formes de travail](#)

3. Donner du sens à l'apprentissage de l'allemand

- [Ritualiser le passage à la langue allemande](#)
- [Utiliser l'allemand dans les différents domaines d'activité de l'école maternelle](#)
- [Utiliser l'allemand dans les autres disciplines de l'école élémentaire](#)
- [Travailler avec des supports authentiques](#)
- [Utiliser la littérature de jeunesse en langue allemande – 1](#)
- [Utiliser la littérature de jeunesse en langue allemande – 2](#)
- [Intégrer des ouvrages en langue allemande dans un défi-lecture – 1](#)
- [Intégrer des ouvrages en langue allemande dans un défi-lecture – 2](#)
- [Utiliser les TUIC](#)

- [Organiser une sortie culturelle](#)
- [Engager un partenariat avec une classe germanophone](#)
- [Organiser une rencontre avec une classe partenaire](#)
- [Organiser un projet avec une classe partenaire](#)

[Fiches actions](#)

(pour récupérer le fichier ci-dessus, effectuer un clic-droit sur le lien pour enregistrer le fichier sur l'ordinateur. Comme il s'agit d'un dossier compressé, il faut encore effectuer un clic droit sur le fichier téléchargé pour demander à l'extraire)